

# CITROËN

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

**SERVICES A LA CLIENTELE**  
**DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE**

Note confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

Les véhicules neufs, avant d'être livrés à la clientèle, doivent faire l'objet d'une préparation à la route.

Dans les pages suivantes sont regroupées toutes les opérations qui doivent être effectuées obligatoirement.

T.S.V.P.

## NOTE TECHNIQUE

N° 79 - 205 A

Le 18 Décembre 1979

Cette note concerne :

L'ATELIER  
LE MAGASIN  
LA STATION SERVICE

PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

MEHARI 4 x 4

(AY série CE)

PREPARATION  
DES  
VEHICULES NEUFS

## TRAVAUX A EXECUTER

### I - CONTROLES SOUS CAPOT.

Vérifier :

- le niveau d'huile moteur,
- le niveau du liquide de freins (LHM),
- le niveau du lave-glace,
- le niveau de l'électrolyte et le serrage des cosses de la batterie,
- le réglage et le fonctionnement de la tirette de starter,
- la présence de la roue de secours,
- la présence de l'outillage (cric et manivelle).

### II - CONTROLES DE L'EXTERIEUR.

Vérifier :

- le serrage des roues,
- la dimension et la pression de gonflage des cinq pneumatiques.

Vérifier le fonctionnement :

- des feux arrière,
- des feux de position et de l'éclairage de plaque,
- des feux de croisement,
- des feux de route,
- des stops,
- du signal de détresse.

### III - CONTROLES DANS LE VEHICULE - (Protéger les sièges par des boussoles)

S'assurer que les clés proposées correspondent aux différentes serrures du véhicule.

Vérifier le fonctionnement :

- de l'antivol (trois fonctions),
- des ceintures de sécurité,
- du frein de secours (verrouillage),
- des glissières de siège.

a) Mettre le contact :

Le témoin de pression d'huile moteur doit s'allumer.

b) Mettre le moteur en marche :

Le témoin de pression d'huile moteur doit s'éteindre.

c) Contrôler le fonctionnement :

- de l'indicateur de direction (répétiteur optique et sonore),
- de l'avertisseur sonore,
- de la commande d'essuie-glace et de lave-glace,
- de l'éclairage du tableau de bord,
- de la prise de courant pour baladeuse,
- du voyant du niveau de liquide de freins (ce dernier étant combiné avec l'indicateur de chute de pression),
- du voyant des feux de détresse,
- des voyants d'usure des plaquettes de frein (par mise à la masse des témoins d'usure).

d) Arrêter le moteur,

### IV - CONTROLE DES HAUTEURS DU VEHICULE.

Se référer à la gamme A. 430-0 du MAN 00R541, en prenant pour valeurs :

$$\text{Hauteur avant} : 248 \begin{matrix} + 10 \\ 0 \end{matrix} \text{ mm}$$

$$\text{Hauteur arrière} : 333 \begin{matrix} + 10 \\ 0 \end{matrix} \text{ mm}$$

### V - ESSAI SUR ROUTE.

Vérifier le fonctionnement :

- du compteur de vitesse, du totalisateur, du totalisateur partiel, du compteur d'heures de fonctionnement en 4 x 4,
- de la jauge de carburant, de l'indicateur de charge,
- des commandes de chauffage et de répartition d'air chaud,
- du voyant de marche en 4 x 4,
- du voyant de blocage de différentiel.

Au retour d'essai, contrôler :

- le dessous du véhicule sur élévateur,
- les niveaux d'huile de la boîte de vitesses et du pont arrière.

### VI - PREPARATION.

- Lavage du véhicule.
- Pose des plaques minéralogiques.

### VII - LIVRAISON.

- Dépoussiérage du véhicule.
- Présentation au client :
  - Faire constater le niveau d'huile moteur, de liquide de freins et de lave-glace.
  - Faire constater la présence de la roue de secours, de l'outillage, de l'écran de calandre et, le cas échéant, des options.
  - Attirer l'attention sur le réglage des phares.
  - Remettre et expliquer le Guide d'entretien, la Notice d'emploi et la brochure Réseau.

- PROCEDER A LA MISE EN MAIN DU VEHICULE.